Gentile Albert 1664, Daubercies Théophile 1456, Watremez Maurice 1318, Sisaire-Pilette 1215, Delval-Staincq 1219, Bouret Henri 1197, Mulat Alexandre 1171, Prohon Valery 1160, Gliotsau Antoine 945, Gérard Jules 931, Joupin-Faucamprez 912, Culine Hippolyte 901, Mahy Ernest 897, Cousin-Corbier 897, Balleux-Martin 888, Bernier Léon 857, Baligant Armand 856, Boissart Célestin 854, Trébuchet Emile 851, Dufourny Jules 843, Legrand-Delsaux 835, Berteaux Albert 832, Gary Séraphin 830, Dubois-Godimus 823, Renard-Victor 822, Comtesse Hector 819, Barbolin Henri 817, Marchand Alexandre 816, Ricart Louis 810, Godet Jean-Baptiste 810, Muny Valery 807, Bertrand Jules 805, Marchand Remy fils 804, Deligny Paul 799, Desmasures Alfred 799, Lermigeaux-Jouniaux 794, Casbin-Lecerf 788, Berteaux Oscar 786, Humbert Auguste 786, Buissart Alexandre 785, Jacquot Arthur 785, Leblanc Jules 781, Duthoit Théodore 772, Denimal Jules-Alfred 772, Criner Joseph 758, Goury Charles 752, Charlet Aniset 728, Gras-Hansinius 725, Berteaux Eugène 708, Guillain Edmond 697.

Il est probable qu'au second tour, la salade incohérente du scrutin de dimanche prendra forme.

Les électeurs fourmisiens qui ne veulent point voir tous les ans, se renouveler l'agitation dans la région auront certainement la sagesse de black-bouler l'odieux Culine et toute sa séquelle.

Parmi les *candidats* de la liste Culine, figure un nommé Dubois (Godimus), tisseur, cabaretier, et conseiller prud'homme à Fourmies.

Or il existe un nommé Dubois (Julien-Arsène), né à Bousies, le 17 juillet 1855, qui a subi deux condamnations pour vol, l'une à 15 jours de correction pour vol qualifié, prononcée par le tribunal d'Avesnes le 9 novembre 1870, l'autre à trois ans d'emprisonnement prononcée par le Conseil de guerre de Rouen, le 31 janvier 1876. pour vol au préjudice d'un habitant.

M. Dubois (Godimus) est prié de déclarer s'il ne connait pas M. Dubois (Julien-Arsène) ?

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Hazebrouck

La liste réactionnaire est réélue avec 300 voix de majorité. Les républicains obtiennent plus de 1000 voix.

Merville

Treize républicains élus. — 10 ballottages. — Chef lieu de canton gagné pour la République.

Vieux-Berquin

La liste *républicaine passe entièrement*. Le maire M. Bribruyck, attaqué depuis longtemps avec violence par la presse réactionnaire, réunit près de 700 voix contre 100.

Pradelles

La liste républicaine est élue.

Steenwerck

La liste de conciliation républicaine de la municipalité est élue malgré les efforts désespérés de la coalition cléricale.

Commune gagnée.

Cassel

Liste réactionnaire réélue.

Estaires

Nous avons annoncé l'élection de plusieurs républicains dans cette commune où nos amis n'avaient pas le quart des voix, il y a quelques années. Un déplacement de 10 voix aurait suffi à leur donner la majorité au Conseil. [illegible]

Winnezeele

Le maire réactionnaire, conseiller d'arrondissement, est battu avec sa liste par la liste de conciliation républicaine.

Renescure

Le chef de la réaction, M. Benart, est écarté du Conseil où les républicains se renforcent sensiblement.

Bailleul

La liste réactionnaire ne passe qu'avec 96 voix de *majorité seulement, ce qui dénote* un progrès énorme dans la voie républicaine.

Encore une élection et Bailleul se débarrassera de ses réactionnaires.

Aux élections d'hier, la pression et les menaces n'ont pas manqué.

M. Plichon, député, « le fils à papa », n'a pas dédaigné de se tenir tout le temps aux abords du scrutin, avec ses amis les cléricaux Liefooghe, Vandewalle père et fils, Jombart père et fils, Behaghel fils, Onef fils, grainetier et autres réactionnaires de cet acabit.

Un fonctionnaire, le directeur de l'asile, à qui *l'Etat a donné un traitement de 10,000 fr.* fraternisait publiquement avec les ennemis de la République postés près de la salle du vote dans le but d'influencer et de terroriser leurs tenanciers et les électeurs.

Thiennes

Les républicains *entrent* au Conseil municipal.

Steenbecque

Le maire, libéral, est battu par la liste réactionnaire. A quoi lui sert-il d'avoir tant ménagé ses adversaires, et d'avoir donné aux délibérations de son Conseil une allure si rétrograde qu'il sera impossible aux nouveaux venus de faire fi?

Blaringhem

La liste du maire républicain est passée.

Merris

Le maire réactionnaire arrive en fin de liste.

Saint-Syvestre-Cappel

Les républicains ont lutté contre la liste réactionnaire et l'ont suivie de près.

Zuytpeene

Liste mélangée. C'est un républicain qui arrive le premier.

Ebblendghem

La liste de M. de Palmaert, le maire républicain qui a présenté au congrès la candidature de M. Trystram, passe à la presque unanimité des votants.

Dans le Pas-de-Calais

Arras

La liste républicaine passe tout entière au premier tour de scrutin.

Achiet

Républicains élus.

Acq

Républicains élus.

Avion

Républicains élus.

Angin

11 républicains élus sur 12.

Beaumetz-les-Loges

Majorité républicaine.

Bertincourt

Sept républicains et un réactionnaire ; 4 ballottages.

Bapaume

Républicains élus.

Croisilles

4 républicains, 7 réactionnaires et 5 ballottages.

Bourie

4 républicains, 4 réactionnaires et 2 ballottages.

Habarcq

8 républicains, 2 ballottages.

Houdain

9 républicains, 2 réactionnaires, 1 ballottage.

Hucqueliers

Onze républicains et un ballottage.

Lechelle

Républicains élus.

Marœuil

Républicains élus.

Marquion

Dix républicains et deux réactionnaires élus.

Monchiet

Majorité républicaine.

Mont-Saint-Eloy

Majorité républicaine.

Montreuil

Les républicains passent au premier tour.

Pas

Majorité républicaine.

Puisieux

Onze républicains et un ballottage (Municipalité gagnée).

Noyelles-sous-Lens

Républicains élus.

Roclincourt

Républicains élus (commune gagnée.)

Rivière

Majorité républicaine.

Saint-Laurent-Blangy

Républicains élus.

Villers-au-Bois

Républicains élus.

Vis en-Artois

Républicains élus.

Vitry

21 républicains élus.

Vaulx-Vraucourt

Républicains élus.

Vimy

Républicains élus *(commune* gagnée).

Wanquesin

Réactionnaires élus.

Pernes-en-Artois

Républicains élus.

Pelvet

Républicains élus.

Sainte-Catherine

Républicains élus.

Athies

Majorité républicaine.

Saint-Pol

7 républicains, 2 réactionnaires et 2 indépendants.

Noyelles-sous-Lens

La liste républicaine est passée tout entière.

Béthune

21 conseillers élus. — 2 ballottages.

Les candidats sont : MM. Averlant, qui arrive premier avec 1478 voix, Bar, Bécouri, Dubois, Boutleux-Legay, Carrieret, Degensne, Depondt, Fanquette, Hanicotte, Hanquelle, Legillon, Wagon, Herreng, Landeau, Mahieu-Sauvage, Marenier, Nollent-Marle, Outrebon, Petteux-Douffiet, Royer-Ramey, Sy.

Les deux candidats en ballottage sont MM. Bauduin-Caupin et Dupuich auxquels il manque quelques voix seulement pour réunir la *majorité*.

Loos-en-Gohelle

Liste républicaine ouvrière.

Electeurs inscrits, 757 ; votants, 641.

Toute la liste a été élue au premier tour.

Eugène Caron 428, Alcide Martin 421, Leclercq Carpentier 413, Bailliet François 412, Benoit Alfort 403, Louis Guillemant 401, Leclercq-Grard 395, Delambre Pierre 380, Corrion Bailliet 370, Daubigny Auguste 369, Lemal Arthur 368, Letoquart Louis 367, Malle Albert 365, Collart Jean-Pierre 360, Marche Auguste 365, Menu Père 360, Auguste Saintive 360, Henri Clairsin, 358, Fauquembergue Eusebe 354, Louis Hay 351 Leroux-Chivorée 351.

Bully-Grenay

Une seule liste républicaine était présentée, 17 membres sont élus ; il y a ballottage pour les 4 autres.

Avion près Lens

La liste républicaine municipale, à la tête de laquelle figurait M. Piéron, maire, passe en grande majorité. 3 ballottages.

Boulogne-sur-Mer

Inscrits, 11,163 dont le 1/4 est 2,791; votants, 7,271 ; suffrages exprimés, 1.198; majorité, 3,600.

Liste du Comité républicain. Sont élus :

MM. Bilbocq 4149, Langlet 4004, Farlon 3999, Quettier, rédacteur en chef de la *France du Nord*, 3991, Pichon-Flour 3944, Dr Filliette 3929, Dr Aigre 3892, *Lemaître, rédacteur* en chef de l'*Indépendant*, 3861, Auguste Bonnet 3801, Dasautiez 3800, Alf. Duriez 3797, Ch. Péron 3765, Chauveau 3759, G. Huret 3718, Briffart 3667, Lelièvre 3628.

Les autres candidats de la liste républicaine arrivent en bon rang et passeront au second tour.

Le maire de Boulogne, M. Boudelocque, est en ballottage avec 3457 voix. Le dernier de la liste républicaine a obtenu 2893 voix ; le premier de la liste réactionnaire n'arrive qu'au chiffre de 2542.

Saint-Omer

Deux listes étaient en présence, une de républicains ayant à sa tête le sympathique et dévoué maire, M. Ringot; l'autre publiée samedi soir, se disant indépendante mais en réalité composée de réactionnaires.

Ils ont eu la hardiesse de déclarer dans leur profession de foi, qu'ils acceptaient la République qui est le gouvernement légal du pays.

Les électeurs ne s'y sont pas laissés prendre et ont voté pour la liste républicaine qui a été élue en entier à l'exception de M. Vilain pour lequel il y a ballottage avec le docteur Tillie, conservateur. M. Ringot, contre lequel on avait déversé les plus grossières ignominies, arrive quatrième. Ce n'est pas un triomphe pour lui, mais une vengeance des attaques méchantes et calomnieuses de la dernière heure, du parti conservateur.

Voici les résultats : Electeurs inscrits, 4718; votants, 3382.

Elus : MM. Hermant Charles 2197 — Vasseur 2155, Bret 2143, Ringot 2102, Bachelez 2101, Pierret 2100, Leblond 2094, Longain 2049, Chifflart 2047, Gilliers 2031, Lemoine 2021, Delpierre 2021, Houzet 2018, Daillier 2015. Brioul 1995, Poillion 1991, Mosset 1984, Bollet 1981, Depondt 1958, Massart 1942, Bommier 1936, Delhomme 1901, Devin 1900, Corvoisy 1899, Clay 1844, Adrien 1814.

MM. Vilain 1580, républicain ; Tillie 1555, conservateur.

Ballottage pour ces deux derniers.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

RÉSULTATS GÉNÉRAUX
des élections municipales

Paris 3 mai. — *Les élections municipales* pour 357 chefs-lieux de départements ou d'arrondissements sur 359 sont actuellement à Paris.

Dans 257 chefs-lieux la majorité est acquise aux républicains, dans 44 aux conservateurs, dans un (Narbonne) aux socialistes. Dans 16 il y a ballottage pour la totalité des sièges.

Dans 69 les résultats obtenus au premier tour ne permettent pas d'indiquer de quel côté sera la majorité.

Les républicains gagnent 11 chefs-lieux, savoir : Le Puy, Lesparre, Nontron, Castellane, Lavaur, Pamiers, Segré, Marvejols, Espalhion, Villefranche et Monfort.

Les conservateurs n'ont gagné aucun chef-lieu.

Dans 99 chefs-lieux les conseils municipaux sont entièrement composés de républicains. Dans 10 les conservateurs occupent la totalité *des sièges*.

Les deux résultats qui manquent sont ceux de Sartène et de Fougères.

La convocation des Conseils municipaux

Paris, 3 mai. — Le ministre de l'intérieur a invité les préfets à convoquer les conseils municipaux uniformément pour le dimanche 15 mai, afin d'obtenir, autant que possible, la constitution à la même date de toutes les municipalités.

A peine installés, les nouveaux conseils *municipaux devront siéger en session ordinaire*, la loi fixant au mois de mai la session budgétaire de ces assemblées.

Les conseils municipaux devront être convoqués alors même que les opérations électorales seraient, en tout ou en partie, l'objet d'une protestation devant le conseil de préfecture. En effet, tout membre d'un corps élu exerce, aussitôt après son élection et tant qu'elle n'a point été invalidée, tous les droits que les lois confèrent aux membres de ce corps.

Suppression de traitement
à l'évêque de Nancy

Paris, 3 mai. — M. Ricard, ministre de la justice et des cultes a adressé à M. Turinaz, évêque de Nancy, la lettre suivante :

Monsieur l'évêque.

Dans une brochure parue à Nancy sous votre signature, et portant pour titre : *Sauvons la France chrétienne*, se trouve, accompagnée de commentaires à la forme desquels je ne veux pas m'arrêter, l'invitation adressée aux évêques de France de se concerter en vue d'exercer une action politique.

Vous dites, notamment, que « les catholiques ne seront pas puissants s'ils ne sont pas unis », qu' « ils ne peuvent être unis que sous la direction de l'épiscopat » et que « cette direction ne peut être efficace si elle n'est pas collective et unanime. » Vous ajoutez qu'il faut un moyen de réaliser cette entente et cette action commune » et vous proposez d'attribuer « à une commission épiscopale la mission de préparer les décisions et les déclarations de l'épiscopat, selon les pensées et les intentions des évêques et de concentrer ainsi la puissance et l'action de tous. »

De telles incitations constituent une violation formelle et manifeste de la loi. Vous savez en effet, monsieur l'évêque, qu'aux termes de l'article 4 de *la loi du 18 germinal an X aucun concile national* ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante ne peut avoir lieu sans la permission expresse du gouvernement.

La méconnaissance de cette disposition est aggravée, en l'espèce, par la nature du but poursuivi. Car vous n'engagez pas seulement les membres du clergé à sortir de leur mission religieuse pour se mêler à la politique, vous ne cherchez pas seulement à leur faire exercer, à ces fins, une action commune sous la direction de leurs évêques respectifs ; vous entendez concentrer cette action dans un sorte de commission permanente représentant tout l'épiscopat français.

Le gouvernement qui doit veiller au maintien *des garanties* [illegible] *principes de notre* droit public, est résolu à réprimer des violations aussi caractérisées de la loi concordataire. J'ai, en conséquence, à vous faire connaître, monsieur l'évêque, la détermination qu'il a prise de suspendre, à dater de ce jour, la délivrance à votre profit de toute ordonnance sur les caisses du Trésor public.

Agréez, etc.

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des cultes.
L. RICARD.

LES VICTIMES
de l'explosion du boulevard Magenta

Paris, 3 mai. — L'état de l'œil gauche de M. Véry s'était comme on le sait aggravé depuis quelques jours. Un éclat de porcelaine avait traversé la paupière supérieure, déchiré la cornée et amené une conjonctivité suivie de suppuration de la chambre antérieure.

Ce matin, en présence de symptômes encore plus alarmants et qui faisaient craindre une méningite, l'ablation de l'œil a été décidée.

L'opération commencée à 2 h. 10 a été terminée à 2 h. 35.

L'opération a très bien réussi, Véry a parfaitement supporté le chloroforme.

La réunion de la plaie de la jambe est à peu près complète, et l'on a déjà retiré plusieurs fils des points de suture.

Pour Hamonod les renseignements sont moins satisfaisants, son état est très grave et l'on redoute à chaque instant des complications qui seraient mortelles.

Quant à Gandon, l'autre blessé de l'explosion du boulevard Magenta, il va aussi bien que possible et doit quitter l'hôpital d'ici 2 ou 3 jours.

Paris, 3 mai. — La température de Véry qui était ce matin à 37°, est montée ce soir à 39° Les médecins refusent de se prononcer sur son sort, ainsi que sur celui d'Hamonod.

L'emploi des explosifs dans les mines

Paris, 3 mai. — Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets une circulaire les invitant à insister auprès des propriétaires des mines et des carrières pour qu'ils exercent une surveillance très étroite sur l'emploi des cartouches et des explosifs *qu'ils mettent entre les mains de leurs ouvriers.*

LES EXPLOSIONS
de dynamite

A PARIS
Nouvelles menaces

Paris, 3 mai. — On annonce pour jeudi ou vendredi, d'une source absolument particulière, une ou deux explosions de dynamite à Paris. La première aurait lieu à la limite du 9e et 10 arrondissements entre la place de la République et le faubourg Montmartre.

A TOURS
Les exploits d'un clérical

Tours, 3 mai. — La veille du 1er mai, une explosion se produisit à Tours et on ne tarda pas à en connaître l'auteur.

C'est un épicier nommé Gonin, qui a voulu *jeter le trouble dans un quartier de la ville* la veille des élections.

Gonin est un clérical militant. Avant de venir à Tours, il était huissier à Fougères. Il fut obligé de vendre sa charge afin d'échapper à des poursuites disciplinaires.

Gonin fut à cette époque l'agent électoral de M. Marie Delafosse, député conservateur, d'Ile-et-Vilaine.

A JEMMAPES

Bruxelles, 3 mai. — A Jemmapes, on a tenté de faire sauter les portes des écluses, sur lesquelles une cartouche de dynamite avait été déposée. Une explosion formidable s'est produite. La navigation est momentanément interrompue. On recherche activement les coupables.

EFFROYABLE DRAME A SAINT-OUEN

Une mère qui coupe le cou à ses enfants et se suicide

Saint-Ouen, 3 mai. — Un drame effroyable vient de se passer à Saint-Ouen, 5, rue Mathieu.

A cette adresse demeurent depuis deux ans les époux Thirion ; le mari est ouvrier dans une fabrique de cirage. Il partit ce matin comme d'habitude à son travail et lorsqu'il revint à onze heures pour déjeuner chez lui, un horrible spectacle l'y attendait.

Sa femme, dans un accès de fièvre chaude, avait tranché la tête avec un rasoir à ses deux enfants âgés l'un de neuf mois, l'autre de deux ans et demi. Un des enfants n'est pas mort sur le coup, mais son état est désespéré.

La mère s'est tuée ensuite avec le même rasoir.

Chronique locale

ROUBAIX

La paille et la poutre

Le *Journal de Roubaix* dans son numéro de ce matin estime que : « La liste du comité » *de concentration républicaine a éprouvé* » une écrasante défaite dont elle ne peut es- » pérer se relever. » Ça c'est la paille que le *Journal de Roubaix* voit dans l'œil de son voisin.

Ce qu'il oublie de signaler, c'est qu'en 1883 la liste des réactionnaires obtenait au premier tour une moyenne de **cinq mille six cents voix.**

N'oublions pas qu'il y avait alors quatre mille électeurs de moins qu'aujourd'hui.

Dimanche dernier, cette même liste, malgré son faux nez républicain, avec un corps électoral *comptant quatre mille électeurs de plus*, arrive à peine à une moyenne de *cinq mille voix*.

Il n'est donc pas démontré, mais pas du tout, que *seule*, comme le dit M. Reboux, cette liste a chance de rallier les bonnes volontés de droite et de gauche.

Rien n'est brutal comme des chiffres; cela coupe court à toute discussion.

Qu'il plaise au *Journal de Roubaix* de constater que son voisin est blessé, soit. Mais il est de toute justice de constater que, lui, il est écrasé.

Un peu plus de modestie conviendrait mieux dans les circonstances actuelles.

Un vieux républicain.

N.-D. de l'Usine et les patrons cléricaux

Nous recevons de M. Louis Cordonnier une lettre très courtoise que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

Roubaix, 2 mai 1892.

Monsieur,

Les renseignements sur la foi desquels vous avez basé votre dernier article sur Notre-Dame de l'*Usine vous ont été fournis bien légèrement* ; je n'en retiendrai que la partie qui me vise personnellement.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à demander à votre correspondant le nom de l'ouvrier monteur employé depuis quinze ans chez moi et qui aurait été renvoyé pour un motif... ou pour un autre. C'est un supplément que j'aurais le droit d'exiger, si je n'étais persuadé que votre loyauté vous fera un devoir de le réclamer vous-même, afin de le transmettre à vos lecteurs.

Recevez, monsieur, mes salutations.

LOUIS CORDONNIER

Nous sommes tout disposés à donner à M. Louis Cordonnier le nom qu'il nous demande; mais par un sentiment qu'il comprendra certainement, nous désirons ne le donner qu'à lui seul.

Le publier dans l'*Avenir* serait le désigner à la vengeance des patrons cléricaux, et M. Cordonnier s'il n'est pas capable de pression conviendra qu'en accédant à son désir nous commettrons une mauvaise action.

Qu'il passe donc dans les bureaux de l'*Avenir* et nous lui donnerons ce nom qui est celui d'un père de dix enfants habitant dans l'une de ses maisons (Fort Cordonnier).

Vol d'un pardessus. — Mardi entre onze heures et demie et midi, Mme Pinchant, rue du Tilleul, mettant divers vêtements en place dans la garde-robe s'aperçut de la disparition d'un pardessus d'une valeur de 65 francs.

Plainte a été déposée à M. Van Costenoble, commissaire du 3e arrondissement.

Le quart d'heure de Rabelais. — Georges Deperme, 21 ans, garçon boucher, rue Turgot, entrait à l'estaminet Jacques Maene, place de la Liberté, lundi vers 11 heures du soir et y prenait pour 2 fr. 50 de consommations et *de victuailles ; le repas achevé, le quidam* déclara au cabaretier n'avoir pas le sou. M. Jacques Maene mit l'agent Averbeke au courant de ces faits, et Deperme fut dirigé sur le dépôt du 3e arrondissement.

Une rixe entre ivrognes. — E. Carrier, 25 ans, rue de la Chaussée et Denis, Ollivier, 32 ans, peintre, rue Ste-Thérèse, se livraient à un pugilat en règle ; les agents Lorthioir Platevoet passant à ce moment, intervinrent et conduisirent les deux pochards au dépôt du 3e arrondissement.

Importante arrestation. — La police de sûreté a mis en état d'arrestation Métayer, Joseph, dit Francis ou le Courrier de Lyon, 28 ans, en vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. le juge d'instruction d'Epernay ; cette arrestation a été opérée lundi à 3 heures 1/2 du *soir sur le champ de foire* où cet individu était employé comme lutteur à la loge de l'Homme Canon.

Les Combats de coqs. — La Société établie chez M. Boussemart-Façon. Estaminet du Boulevard, à Marcq-en-Barœul, informe les amateurs qu'elle organise pour le 26 mai, à 4 h. 1/2, un grand massacre de coqs.

Les prix sont repartis comme suit :

1er prix, 15 francs, 2e 10 fr., 3e 5 fr., 4e, 5e et 6e surprises.

La mise est fixée à 1 franc par coq et le prix d'entrée à 0 fr. 30 c.

Les amateurs désireux de prendre part au massacre sont invités à en donner connaissance au siège de la société.

THÉ CHAMBARD Se méfier des Contrefaçons

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Entrées du 25 au 30 avril 1892

	Lots	Kil.
Soie.		213
Laine peignée		226.900
Laine filée.		86.402
Blousses.		36,289
Coton.		23,002
Conditionnements	1089	-1·
Titrages	88	
Décreusages et Lavages.	21 1/2	

Le directeur,
Arthur BONTE.

Menus faits. — L'agent de service rue de Lannoy hier vers 2 heures du soir, trouvait couchée sur le trottoir, Marie Beeraut, 51 ans, rue des Longues-Haies, cour Lambert ; l'ivrognesse fut conduite au dépôt du 3e arrondissement.

— Un procès-verbal a été dressé à la charge de la veuve Dewitte, cabaretière rue Buffon, qui faisait danser ses consommateurs.

TOURCOING

Faux et détournements. — Un employé d'une maison de commerce de la ville, Emile G..., 28 ans, a été arrêté hier matin pour faux et détournements au préjudice de ses patrons.

Cet employé infidèle était dans la maison depuis le mois d'août, en qualité de comptable, mais depuis le 4 avril dernier, il était devenu caissier et remettait au payeur les sommes destinées à la rétribution des ouvriers.

Il portait alors sur le registre une somme supérieure. Les sommes détournées s'élèvent à quelques centaines de francs.

Dans une perquisition faite à son domicile par M. Villon, commissaire du 2e arrondissement on a retrouvé une grosse partie des sommes détournées.

Vol de comptoir. — Lundi soir, vers 9 heures et demie, pendant que M. Locquet, *épicier, rue de Mouveaux au Blanc-Seau*, se trouvait dans sa cuisine, un individu pénétra dans la boutique et enleva un porte-monnaie contenant 25 francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

M. Cotard, commissaire de police a reçu la plainte et ouvert une enquête.

Un individu est soupçonné de ce vol.

Violences. — Une enquête est ouverte au 2e arrondissement sur une affaire de violences dont a été victime au Brun Pain, dimanche soir, un sieur Laby, rue de la Latte de la part d'un individu inconnu.

Singulière disparition. — M. Victor Lernould, 38 ans, homme d'équipe à la gare d'Halluin est disparu depuis dimanche.

Cet homme était arrivé à Tourcoing par le train de deux heures pour se rendre chez M. *Delesalle, cabaretier rue du Tilleul.*

Il est en effet venu dans cette maison et en est parti à 7 heures 1/2 du soir. Depuis on n'a plus eu de ses nouvelles.

Il est vêtu d'un pantalon et d'une redingote noirs, coiffé d'un chapeau marron.

Rixe au Blanc-Seau. — Dimanche, vers 3 heures 1/2 après-midi, M. Charles-Jean Tourné, 36 ans, domestique au Blanc-Seau, se trouvait au cabaret de M. Plucquet avec plusieurs amis lorsqu'arriva un sieur Ego, maréchal, qui reprocha à Tourné d'avoir arraché un placard injurieux et menaçant de la demeure de M. Dupont.

Une discussion violente eût lieu, Ego ayant traité Tourné de « buveur de sang français ». Celui-ci lui donna un coup de poing.

Un instant après, Ego se jeta sur son adversaire, lui porta des coups de pied et de poing et le fit tomber. Dans sa chute, Tourné se démit l'épaule droite. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. Cotard a fait une enquête sur cette affaire.

WATTRELOS

Comité républicain de Wattrelos. — Tous les membres du comité républicain sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui 4 mai, à 8 heures du soir, au local ordinaire.

Présence indispensable.

Ordre du jour : Délibération sur la conduite à tenir sur le scrutin de ballottage.

LILLE

DÉCOUVERTE DE SQUELETTES

On creuse, en ce moment, dans le terrain vague, situé à l'angle des rues Brûle-Maison et de Bruxelles, les fondations du laboratoire d'histoire naturelle.

Hier après-midi, les terrassiers, employés à ces travaux, ont mis à jour, à une profondeur de deux mètres environ une vingtaine de squelettes parfaitement conservés et placés les uns à côté des autres.

D'après les constatations qui ont été faites, on croit se trouver en présence de cadavres qui ont été inhumés lors du siège de Lille en *1792. C'est à cet endroit*, en effet, que se terminaient les remparts des anciennes fortifications.

Plusieurs personnes assignent à ces débris une date plus récente et croient qu'ils pourraient être ceux des victimes d'une épidémie de typhus qui régna dans notre ville en 1812 et qui fit des ravages considérables.

Quoi qu'il en soit, les ossements ont été transportés dans un hangar et les fouilles vont être continuées aujourd'hui. Elles amèneront probablement d'autres découvertes.

Mort subite. — Hier matin, vers quatre heures et demie, on a trouvé mort, étendu sur le dos, sous la deuxième porte de Tournai, un homme proprement vêtu. Le défunt tenait son parapluie à la main droite et il n'existait aucun désordre dans ses vêtements. On a retrouvé, dans la poche de son gilet, une montre en argent avec chaine en nickel et une somme de 0 fr. 50 en billon; dans la poche droite de son pantalon, un porte-monnaie renfermant une pièce d'or de 20 francs et deux reçus au nom de Baudin, délivrés à La Roche-sur-Yon, les 27 avril et 1er mai 1892, par le délégué départemental de l'Associat on des employés des Trésoreries générales et des recettes des finances.

Il était coiffé d'un chapeau de feutre mou aux initiales V. B.

M. le docteur Hochstetter, appelé à examiner le cadavre a conclu que cet homme était mort à la suite d'une congestion. On suppose qu'étant ivre ou se sentant indisposé, il se sera couché à l'endroit où il a été trouvé et qu'il aura été glacé par le froid.

Le corps de cet inconnu a été transporté à la Morgue.

Accidents. — Lundi soir, vers 6 heures, Mme Félicie Lefebvre, femme Michez, 30 ans cour Gha, 9, est tombée dans l'escalier du domicile de sa sœur, rue du Poids, 36, et s'est contusionnée à la tête. Elle a été conduite à l'hôpital St-Sauveur.

— Le même jour, vers midi, un choc s'est produit rue de Paris, entre le car C, n° 87 et un chariot appartenant à M. Varos, marchand de charbon, quai de la Basse-Deule, 46. Le conducteur du chariot, M. Joseph Fauconnier, 43 ans, rue des Bateliers, 12, a été projeté sur le sol et s'est blessé assez grièvement au genou droit.

— On a conduit également à la Charité, M. Gustave Dhérin, 24 ans, journalier, rue d'Arcole, 17, qui, en passant boulevard Victor Hugo, a glissé et s'est foulé la cheville droite.

— Lundi, dans la matinée, M. Gustave Noullez, journalier, 30 ans, rue de Wazemmes, est tombé dans la rue d'Arcole et s'est cassé la cheville. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

— Dimanche soir, M. Arthur Chevallier, 29 ans, journalier, rue d'Haubourdin, s'est fracturé la jambe en glissant sur le bord d'un trottoir.

Il a été transporté à la Charité.

— Lundi, vers 9 heures de l'après-midi, Aug. Colpaert était monté sur les fortifications près de la porte des Postes, quand, ayant perdu l'équilibre, il tomba d'une hauteur de quatre mètres et se cassa la jambe droite. Les soldats du poste le transportèrent à l'hôpital de la Charité.

— Hier matin, vers dix heures, M. Désiré Prevost, charpentier, 37 ans, rue du Calvaire, à Fives, ouvrier chez M. Vandenet, Jacob, entrepreneur, travaillait à une maison en construction, square Rameau. Tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé d'une hauteur de 6 mètres. Relevé aussitôt, on le transporta à l'hôpital de la Charité, où l'on constata qu'il avait des contusions à l'épaule.

Il en sera quitte pour quelques jours de repos.

LE NORD

La fièvre aphtheuse dans le Nord. — La fièvre aphtheuse (cocotte) a été constatée dans les exploitations ci-après :

MM. Caby, cultivateur à Genech. — Fl. Delebassée, id. — J.-B. Debarge, id. — Vve Delemer, cultivatrice à Hantay. — Delporte, cultivateur à Warneton-Sud. — Bondues, id. — Destombes-Bequart, id. à Bondues. — Darras-Bouchery, id. à Sailly-lez-Lannoy. — Vve Braquaval, cultivatrice à Hem (L.). — Dechef, cultivateur à Armentières (rue des Prés), — Louis Masain, id. à Ecaillon. — Vve *Braems, marchande de bestiaux à Cassel.* — Aimé Braems, id. — Vve Mériaux, cultivatrice à Aniche. — Bailly-Richard, cultivateur à Wasquehal. — Lenne. cultivateur à Saint-Saulve. — Quarez, id. — Cambier, négociant à Auchy. — Féra, de Lille, dans une pâture sise à Lambersart-St-André. — Becquet-Bailly à Wambrechies. — Catry-Lelong, id.

En conséquence, par arrêté préfectoral, la circulation des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine est interdite sur le territoire des communes précitées.

Les communes de Rieux et d'Iwuy (arrond. de Cambrai) sont déclarées d'infection.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accidents. — *Deux accidents* se sont produits hier à Arras.

Au démantèlement de la citadelle, un terrassier belge, M. Noiret, a été pris sous un éboulement et a eu deux côtes fracturées. Il a été transporté à l'hôpital.

— Rue du Vert-Soufflet, une vieille femme, prise d'un éblouissement est tombée sur le pavé et s'est fait au visage une blessure tellement grave qu'on a dû la transporter sur une chaise à son domicile.

Farbus. — *Descente du parquet.* — Le parquet d'Arras s'est transporté hier à Farbus pour y faire une enquête au sujet de la mort d'un jeune enfant de deux ans, Sadi Wyer, que la rumeur publique attribuait à un crime.

Il résulte de l'autopsie pratiquée par le médecin-légiste que l'enfant est mort d'un emphysème.

Le permis d'inhumation a été immédiatement délivré.

BÉTHUNE

Un homme décapité à Lens

Lundi dans la soirée le nommé J.-Bte Fontaine, âgé de 25 ans, chef de manœuvres au chemin de fer des mines de Lens, a glissé si malheureusement en voulant monter sur un wagon en manœuvre qu'il est tombé sur la voie.

Il a été *littéralement décapité.*

BOULOGNE-SUR-MER

Calais. — A la suite d'une rixe nocturne au cours de laquelle le sieur Lacroix François, 19 ans, reçut un violent coup de couteau *dans le dos*, la police a procédé à l'arrestation des nommés Vermesch, 17 ans, Vanhecke Arthur, 22 ans ; Thienpondt Edouard, 29 ans, et Fauquet Leudeur, 23 ans, tous quatres bâteliers, demeurant en Belgique. Il résulte de l'enquête que le pugilat est dû à une fille publique, dont Lacroix est l'amant.

C'est Vermesch qui a donné le coup de couteau. Il sera transféré à Boulogne. Les autres ne sont inculpés que de violences.

Des brutes. — Mardi matin, vers 11 heures, Arthur Verclyte, 18 ans, garçon au « Grand Café », boulevard Jacquart, était monté sur une échelle double pour nettoyer les glaces, lorsque deux individus bousculèrent l'échelle et s'enfuirent en criant : « A bas les républicains ! » Le malheureux jeune homme fut précipité d'une hauteur de 3 mètres et se fit de graves contusions au poignet ainsi qu'à la jambe gauche. La police *recherche* les auteurs de cette lâche agression.

Affaire de mœurs. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Treutenaert Charles, 47 ans, journalier, rue Blidan, inculpé de viol sur la personne de la fille W... Adeline, 14 ans. Après enquête, ce triste personnage sera transféré à Boulogne.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Un anarchiste révolutionnaire. — Dans notre numéro d'hier matin, nous avons donné le compte-rendu de l'incendie qui s'est déclaré à Ronchin, dans la nuit de dimanche à lundi. Un nommé Albert Inghels, âgé de 19 ans, avait été arrêté pour refus de prêter son concours aux pompiers et menaces aux *gendarmes.* « *Ce n'est pas vous*, qui me ferez travailler, leur avait-il dit, *je suis socialiste* révolutionnaire, si vous me faites quelque chose, je me vengerai. »

A l'audience d'hier, le président lut sur sa demande une lettre que l'on avait trouvée sur lui.

Dans cette lettre, Inghels, développe ses théories socialistes révolutionnaires, il avoue cependant n'être pas partisan de Ravachol.

« Vous êtes anarchiste, lui dit le président, après avoir lu cette lettre. » Inghels lève alors les épaules et répond : « Vous ne comprenez même pas ce que vous lisez. »

Il est condamné à 3 mois de prison et à 16 fr. d'amende pour insultes aux gendarmes et port d'arme *prohibée, à 10 fr.* d'amende pour refus d'obéissance et à 5 fr. pour ivresse.

Me COGNARD.

Cour d'assises de la Drôme

Le crime du Monastère d'Aiguebelle

Hier ont commencé devant la cour d'assises de la Drôme les débats d'une affaire criminelle qui a eu un grand retentissement dans la région.

Il s'agit du drame qui, dans la nuit du 27 au 28 octobre dernier, ensanglanta le monastère d'Aiguebelle. A cette date, en effet, le père Ildephonse, trésorier de la communauté, était trouvé assassiné. Son coffre-fort avait été forcé, et plus de douze mille francs, ainsi que des titres au porteur et des bijoux, avaient disparu.

Disons d'abord ce qu'est le monastère d'Aiguebelle.

Le monastère d'Aiguebelle

Il est situé dans l'arrondissement de Montélimar, et renferme une trentaine de religieux. Deux cents ouvriers sont occupés, en outre, dans les ateliers du couvent, à la fabrication de produits alimentaires.

Au mois d'avril 1891, un individu disant se nommer Louis Joubert, et être originaire de Sarrelouis, vint se présenter au Père supérieur et demanda à faire son noviciat. On l'accueillit et, pendant six mois, il vécut avec les autres moines sans donner aucun sujet de plainte ni de soupçon par sa conduite.

Le 29 octobre, à la grande surprise de tous, le trésorier du couvent, le père Ildephonse, ne parut pas à l'office du matin. On fut d'autant plus inquiet que *déjà*, la veille il avait manqué les vêpres.

On courut aussitôt à sa cellule, où il fut trouvé étendu sur le sol, la tête fracassée, le cou serré par une grosse corde. Sur une tablette en bois, près de la fenêtre, on remarquait du sang coagulé